

## CRINON (P.) — Un denier inédit de Châteaudun du Xe siècle. Les déformations du monogramme de Raoul (RFS et OFS).

Du vivant du roi Raoul (923-936), des deniers au nom de Châteaudun ont été frappés au monogramme de *Rodulfus* de type carolin (1) (fig. 1). Durant ce règne, le monnayage au monogramme de *Rodulfus* proliféra en Orléanais, sous l'autorité du duc des Francs, Hugues le Grand, son beau-frère, comte de Paris, de Blois et de Tours. Le monogramme de ce type se rencontre dans les ateliers d'Aschères, Beaugency, Chartres, Châteaudun, Château-Landon, Dreux, Etampes et Orléans (2). A la lecture de M.K.F. Werner, il faut reconnaître que ces frappes montrent l'appartenance de tous ces lieux au pouvoir robertien (Robert était père d'Hugues le Grand), allié du roi Raoul (3). Cette monnaie échappe au pouvoir du roi bien qu'elle en porte le nom.

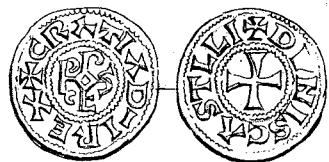
### Le monogramme odonique (fig. 2)

Apparu vraisemblablement du vivant du roi Raoul, ce monogramme de type odonique est repris postérieurement à son règne, dans les régions qui dépendaient directement de l'autorité d'Hugues le Grand († 956). Le roi Eudes († 898), frère de Robert (922-923) fournit à son neveu un type monétaire souvent copié. Les O losangés de ODO s'ajoutent aux lettres R et F réparties de part et d'autre d'une longue haste. Ce monogramme a été retrouvé sur des monnaies d'Etampes, de Château-Landon et d'Orléans où il se déforme progressivement (4).

### Les déformations du monogramme de *Rodulfus*

Le monogramme de type carolin évolue. Dans une phase suivante, quelques particularités du monogramme odonique sont reprises : croisette et trait central sans O. Deux variétés se succèdent ; du mot *Rodulfus* il ne reste que quelques lettres : a) +RFS et b) +OFS.

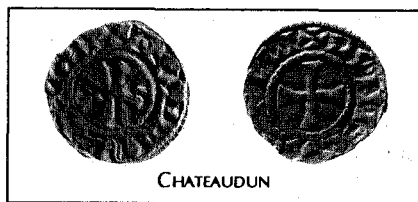
1. E. GARIEL, *Les monnaies royales de France sous la race carolingienne*, Strasbourg, 1883-1884, t. II, n° 14, 15 pl. LIII ; F. DUMAS, *Le trésor de Fécamp*, Paris, 1971, n° 6911 ; J. DUPLESSY, « Le monnayage du roi Raoul (923-936) en Orléanais », *BSAHO*, n° 49, 1978, n° 6 p. 120.
2. F. DUMAS, « Les monnaies de Raoul, roi de France », *Mélanges offerts à J. LAFaurie*, Paris, 1980, p. 215-222 et pl. XXI-XXII. Pour l'Orléanais, J. DUPLESSY, *BSAHO*, 1978, p. 115-124 ; *BSFN*, avril 1979, p. 502-503 ; *BSFN*, juin 1984, p. 505, 506. Nous venons de retrouver un denier de Dreux pesant 1,44 g, de mêmes coins que celui de la BN de 1,47 g, publié par J. DUPLESSY, *BSAHO*, 1978, n° 9 p. 120 = F. DUMAS, n° 22. Pour la dernière bibliographie sur les monnaies de Raoul, voir : M. DHENIN et O. RUFFIER, *BSFN*, février 1987, p. 156-158.
3. K.F. WERNER, « Le comté de Chartres au Xe siècle », *Mélanges offerts à J. Lafaurie*, Paris, 1980, p. 265 sq.
4. Pour Mme Dumas, ce type est de peu postérieur au règne de Raoul, car ce roi utilisa, jusqu'à la fin de son règne, sur ses actes, le monogramme de type carolin. F. DUMAS, *ibid.*, n° 45 à 49 et surtout notes 14, 18 et p. 219. Les poids des exemplaires connus sont sensiblement plus bas que ceux des deniers de type carolin ; voir J. DUPLESSY, *BSAHO*, 1978, n° 3, 12, 14. Ce monogramme odonique se retrouve également à Paris et à Saint-Denis. Les ateliers qui utilisèrent ce type sont spécifiques ; ils n'ont, semble-t-il, pas frappé aux monogrammes déformés des types suivants : RFS et OFS. Pour les immobilisations, voir F. DUMAS, *Le trésor de Fécamp*, p. 183-186 pour Orléans ; p. 190-191 pour Château-Landon ; et J. DUPLESSY, *BSAHO*, 1978, p. 121, pour Etampes.



1. Monogramme de *Rodulfus*, type carolin



2. Monogramme odonique



Monogramme +RFS



4. Monogramme +OFS



Thibaud ler.



Dreux



NOGENT

3. Monogramme +RFS

a) Type +RFS (fig. 3)

Nous venons de retrouver ce type sur un denier de Châteaudun.

A/. (9h) + CRATIA D-I REX. Dans le champ monogramme +RFS.

R/. + DVNIS CASTLLI. Croix.

Tous les A sont non barrés. Denier de 1,21 g (9 h), de belle conservation et de poids beaucoup plus léger que les exemplaires de cet atelier frappés du vivant du roi Raoul (5).

Ce denier est à rapprocher de deux autres frappés à Dreux et à Nogent, très certainement au même monogramme. Ces deux exemplaires sont uniques à ce jour, et non revus depuis leur publication par dessins au milieu du XIXe siècle (6). A

5. Poids relevés par J. DUPLESSY, 1,31 g, 1,41 g et 1,45 g (voir note 1).

6. Pour Dreux : GARIEL n° 16 pl. LIII, POEY D'AVANT n° 86 et n° 22 pl. II. Pour un tiers, le graveur a reconstitué la pièce et le R est dessiné D. Pour Nogent : GARIEL n° 29 pl. LIV, le R est dessiné D et les lettres D et F sont inversées. Ces deux exemplaires ont été trouvés en 1845 à Chartres et publiés par E. CARTIER, « Dernières observations sur les monnaies au type chartrain », RN 1849, p. 281 et pl. VII, n° 4 et 5 (dessins repris dans Gariel). Ces deux pièces n'ont pas été retrouvées et l'exactitude des dessins est à contrôler (R ou D). J. DUPLESSY, BSAHO, 1978, p. 120. Le trésor de Chartres fut enfoui après 958/960.

Châteaudun, on retrouve la légende DUNIS CASTLLI rencontrée depuis Raoul et perpétuée plus tard sur le monnayage bléso-chartrain (7).

b) Type + OFS (fig. 4)

La dernière déformation du monogramme de *Rodulfus*, peut être datée. Pour le monnayage anonyme à la légende *Gracia Dei Rex*, elle est connue à Chartres et à Nogent (8). Mais ce type de monogramme apparaît simultanément sur deux oboles, l'une au nom de Chartres et l'autre à celui de Beaugency. La légende *Gracia Dei Rex* y est remplacée par le nom de Thibaud (9). Un O remplace le R du type précédent : RFS. Ces oboles de Thibaud Ier doivent appartenir à la période 956-960 (Mme Dumas les place vers 958), c'est-à-dire entre la mort d'Hugues le Grand le 16 juin 956 et la remise en possession de ses fiefs à son fils Hugues Capet par le roi Lothaire, en 960. L'étude historique de M.K.F. Werner nous apprend que Thibaud Ier profita, après la mort d'Hugues le Grand, de l'effondrement de l'« Etat robertien » pour se rendre maître des comtés de Chartres et de Châteaudun (10). On peut dater tous les exemplaires OFS de 956-960, ils sont contemporains des oboles de Thibaud Ier. Beaugency faisait partie des domaines de la maison de Blois. Chartres venait d'être acquise, de même que Nogent la voisine de Dreux, alors dans la même mouvance que Chartres. C'est donc à la même période que Thibaud annexa la région de Dreux dont on apprend que le roi Robert céda en 991 sa part à Eudes Ier. L'apparition du monogramme OFS à Nogent, voisine de Dreux, prouve l'appartenance de

7. F. DUMAS, *Le trésor de Fécamp*, p. 203 n° 6911. frappé sous Raoul, n° 6911-6922 pour les deniers bléso-chartrains. Le terme *castellum* remplace *castrum* ; on le rencontre à Asnières, Beaugency, Châteaudun, Château-Landon, Dreux, Etampes (*castrum* puis *castellum*), voir J. DUPLESSY, BSNF, avril 1978 p. 334. Au sujet du monnayage bléso-chartrain et de sa chronologie à Châteaudun, voir J. DUPLESSY, « Le trésor de Pré-Saint-Evroult (Eure-et-Loir) » dans *Trésors monétaires*, t. III, 1981, p. 87-102 et pl. XV-XXI, ainsi que « Les monnaies médiévales », *Bulletin de la Société Dunoise*, t. XIX, n° 275-276, 1985-1986, p. 115-121.
8. Pour Chartres, voir GARIEL n° 12 pl. LIII et F. DUMAS, *Le trésor de Fécamp*, *ibid.*, n° 6843 ; *Mélanges offerts à J. Lafaurie*, n° 37. Ce denier de Chartres se rencontre parfois ; les autres exemplaires sont uniques. Pour Nogent, voir J. DUPLESSY, BSNF, juin 1984, p. 505-506, 1,24 g.
9. Pour la maison de Tours-Blois, nous adoptons les propositions de K.F. WERNER, *Mélanges offerts à J. Lafaurie*, p. 266-267. Thibaud de Tours (le Vieux) est mort en 942, Thibaud Ier (le Tricheur) en 975-977. F. DUMAS, *Mélanges offerts à J. Lafaurie*, n° 38 et 39 = E. CARTIER, RN 1849, n° 7 et 8 pl. VII = GARIEL, t. I, p. 134-136 = POEY D'AVANT, n° 20 et 23 pl. XXXIII. L'obole de Chartres a été acquise par le Cabinet des Médailles, J. DUPLESSY, RN, 1964, p. 134 ; et *Id.*, BSAHO, 1978, p. 120, frappes datées vers 950.
10. Les démonstrations ont été faites dans les *Mélanges offerts à J. Lafaurie*, par F. DUMAS, p. 219 et K.F. WERNER, p. 267-271. Ceci contre l'avis de J. BOUSSARD, « Les comtés de Tours, Blois et Chartres », *Actes du 103ème Congrès des Sociétés savantes*, Paris, 1979, p. 92-98, qui mentionne M. BUR, *La formation du comté de Champagne vers 950-vers 1150*, Nancy, 1977, p. 151 pour appuyer sa démonstration, pensant que Châteaudun, en 940, faisait partie du patrimoine originel des Thibaudiens - ce qui est une erreur - et déclare, p. 97, que le *pagus* de Châteaudun aurait été acquis vers 960 (sic). Le titre comtal que prit Thibaud vers 940 correspond au comté de Blois.

cette région à Thibaud (11). Il devient alors un « *princeps* » dans ses terres, comme l'était avant lui Hugues, le duc robertien (12).

Ces deux modifications du monogramme de Raoul se succèdent à très peu d'intervalle. La première, la forme RFS, retrouvée pour les ateliers de Dreux, Nogent et Châteaudun fut d'un usage très court ; elle précède la forme OFS.

La toute dernière déformation du monogramme de Raoul, OFS, est incontestablement due à Thibaud Ier et datée précisément. La précédente, RFS, la devance de peu et n'est attribuable qu'à Thibaud Ier, entre 956-958, ou à Hugues le Grand, juste avant sa mort.

Hugues le Grand fut à l'origine du remplacement du monogramme carolin par le type odonique. Si c'était lui qui avait modifié le type en usage, pourquoi à Châteaudun, Dreux et Nogent qui n'ont pas produit depuis le type carolin et pas à Orléans, Etampes et Château-Landon, les ateliers importants qu'il contrôlait (type odonique) ou à Chartres?

Les deux formes RFS et OFS se succèdent dans plusieurs ateliers (Nogent et Chartres), une seule lettre est modifiée, le R est remplacé par un O losangé, comme pour rappeler le monogramme odonien sur lequel il y avait deux O losangés. Par ce rappel, le responsable de cette évolution marque son souci de rester lié aux Robertiens. Hugues le Grand n'avait lui aucun avantage à modifier le type en vigueur en Orléanais, très apprécié, puisqu'il s'immobilise jusqu'au XIe siècle (à Etampes, Château-Landon et à Orléans).

La modification du monogramme RFS en OFS s'est faite par petites touches : F à droite ou à gauche, inversion du monogramme à Nogent (RFS), un S remplace un O dans le champ pour se distinguer du monnayage d'Hugues le Grand en Orléanais. Enfin, pour la plupart des types en question, sauf pour Chartres, chaque émission n'est connue que par un seul exemplaire à ce jour.

La succession de types permet de penser que cela eut lieu dans une période de mutations, ce qui ne se produisit qu'après la mort d'Hugues le Grand. Thibaud Ier put très bien faire cette modification, avant d'inaugurer la forme finale de l'évolution (OFS) à Chartres et à Nogent pour le monnayage anonyme et à Chartres et Beaugency pour les frappes à son nom, vers 958 (13). Les deux seules monnaies

connues au nom de Thibaud Ier sont des oboles, type de numéraire très rare à cette époque, moins facile à lire, plus discret à personnaliser. La tentative du nouveau comte de Chartres et de Châteaudun fut de bien courte durée car très osée ; mais elle peut s'expliquer aisément par l'évolution précédente dont elle peut être l'ultime tâtonnement.

La brièveté de ce monnayage RFS, spécifique à la région de Châteaudun et de Dreux ne peut que dater d'une période autre que la fin du règne d'Hugues le Grand alors au faite de son pouvoir. Ce dernier n'avait aucune raison de modifier les types monétaires en vigueur, alors qu'un changement de type peut tout à fait correspondre aux premières hésitations du nouveau propriétaire des comtés de Chartres et de Châteaudun, vers 956.

Après la mort de Raoul, des monnayages très localisés s'imbriquent entre Loire et Seine ; dans les domaines du comte de Blois, on trouve des monnaies féodales à la tête, dès 940 – à Chinon, une association avec le roi Louis IV, vers 950 – dans l'Orléanais, un monnayage immobilisé contrôlé par le duc des Francs – et enfin dans les comtés de Chartres et de Châteaudun, vers 956-960, plusieurs phases de modification du type antérieur, sous le nouveau comte, Thibaud Ier. A partir de 960, lorsque Thibaud dut faire hommage à Hugues Capet pour ces deux comtés, tout l'espace a été modifié. Il a réussi à s'intercaler entre le *dux Francorum* et ses vicomtes pendant la jeunesse d'Hugues, après la mort de son père, durant une période d'alliance avec le jeune roi Lothaire. Vers 962, Thibaud Ier reproche au duc de l'avoir laissé seul défendre Chartres contre une incursion des Normands ; alors apparaît un nouveau monnayage chinonais, conclusion de l'alliance (14). A la même époque, vers 960, quelques années après la frappe de ce denier à Châteaudun, le type à la tête inauguré à Tours au début du Xe siècle, repris à Chinon dans les années 920-930, puis à Blois et Vendôme vers 940, va s'épanouir dans toute la région et obtenir un succès considérable hors des domaines des Thibaud (15).

11. Le denier de Nogent a été publié par J. DUPLESSY, *BSFN*, juin 1984, p. 505-506, il provient du même trésor que notre exemplaire de Châteaudun. Dreux (et sa région) devient plus tard un comté particulier, E. CARTIER, *RN*, 1849, p. 253. Le parallèle entre Dreux et Nogent se remarque à plusieurs reprises (à cause de la proximité), F. DUMAS, *Le trésor de Fécamp*, p. 206-207. En 991, le comte Eudes Ier se voit céder la partie du comté de Dreux que possédait le roi Robert Ier, contraint de reconnaître l'annexion antérieure. Voir J. BOUSSARD, *ibid.*, p. 97.
12. K.F. WERNER, *Mélanges offerts à J. Lafaurie*, p. 269 et A. CHEDEVILLE, l'article « Chartres » dans *Lexikon des Mittelalters*, t. II, Munich, 1983, p. 1747.
13. Ces frappes confirment la main mise des Thibaudiens sur la région. Il suffit de suivre la remontée vers le nord de leur monnayage : Chinon, Blois, Châteaudun, Chartres, Nogent, Dreux. Voir F. DUMAS, « Le début de l'époque féodale en France d'après les monnaies » *BCEN*, n° 4, oct.-déc. 1973, p. 72-73. Le trésor de Chartres étudié par Cartier (voir note 6), n'a pas pu être enfoui avant les environs de 960, puisqu'il contenait les oboles au nom de Thibaud (frappées vers 958). La datation vers 950 de ce trésor avait permis d'attribuer les deniers de Dreux et de Nogent à Hugues le Grand (monogramme RFS). D. LEGROS, *Monnaies féodales françaises*, t. I, 1984, n° 105 et 118, J. DUPLESSY, *Les trésors monétaires médiévaux et modernes découverts en France*, t. I, 1985, n° 85, ainsi que *BSFN*, janvier 1978, p. 291 et *BSFN*, juin 1984, p. 505 pour la datation du trésor et de ces deniers.

14. Entre 956 et 960, c'est la veuve d'Hugues le Grand, Havidis, « qui cherche à sauver sa maison à l'aide de son frère, Brunon de Cologne, et de sa sœur, la reine Gerberge », K.F. WERNER, *Mélanges offerts à J. Lafaurie*, p. 267-269, d'après FLODOARD, *Annales*, éd. Lauer, année 960, p. 149. Au sujet du monnayage de Lothaire à Chinon, voir F. DUMAS et P. de la PERRIERE, *RN* 1977, p. 154 et K.F. WERNER, *ibid.*, p. 270.
15. Ce denier de Châteaudun provient du trésor dit du « Loiret », J. DUPLESSY, *Les trésors monétaires...*, 1985, n° 404. La présence de cette pièce et de deniers de Blois à la tête (du type Fécamp n° 6923 et sq, dont nous avons relevé les lectures : BLESANI CASTRO, BIESANIS CASTO, BIESANIS CASO) permet de reculer la date d'enfouissement. A ce jour, le terminus est fourni par les deniers au type OFS frappés à Nogent et à Chartres, en l'absence de monnayage au nom de Thibaud Ier vers 958. Pour le type bléso-chartrain, PONTON D'AMÉCOURT, *ASFN*, 1985, a relevé seize variétés et imitations.